

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 30 décembre 2011 une note d'information relative à l'émission par **IMMOLOG S.A d'un emprunt obligataire.**

**Cette émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés dans la note d'information.**

L'emprunt obligataire susmentionné porte sur un montant global de **700.000.000 DH** réparti comme suit :

- Une tranche A cotée à la Bourse de Casablanca, à taux révisable annuellement;
- Une tranche B cotée à la Bourse de Casablanca, à taux fixe ;
- Une tranche C non cotée, à taux révisable annuellement;
- Une tranche D non cotée, à taux fixe.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	<u>Tranche A cotée</u>	<u>Tranche B cotée</u>	<u>Tranche C non cotée</u>	<u>Tranche D non cotée</u>
Plafond	700 000 000 DH	700 000 000 DH	700 000 000 DH	700 000 000 DH
Nombre de titres	7 000 obligations	7 000 obligations	7 000 obligations	7 000 obligations
Valeur nominale	100 000 DH	100 000 DH	100 000 DH	100 000 DH
Maturité	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux	Révisable en référence au taux plein 52 semaines déterminé sur la base de la courbe secondaire, augmenté d'une prime de risque. Pour la 1 <sup>ère</sup> année, la référence est le taux plein monétaire des BDT 52 semaines calculé sur la base de la courbe secondaire qui sera publiée par Bank Al Maghrib le 09 janvier 2012, augmenté d'une prime de risque	Fixe en référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans telle qu'elle sera publiée le 09 janvier 2012 par Bank Al –Maghrib, augmenté d'une prime de risque	Révisable en référence au taux plein 52 semaines déterminé sur la base de la courbe secondaire, augmenté d'une prime de risque. Pour la 1 <sup>ère</sup> année, la référence est le taux plein monétaire des BDT 52 semaines calculé sur la base de la courbe secondaire qui sera publiée par Bank Al Maghrib le 09 janvier 2012, augmenté d'une prime de risque	Fixe en référence à la courbe secondaire des BDT 5 ans telle qu'elle sera publiée le 09 janvier 2012 par Bank Al –Maghrib, augmenté d'une prime de risque
Prime de risque	125 pbs	140 pbs	125 pbs	140 pbs
Période de souscription	Du 10 au 13 janvier 2012 inclus			

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège d'IMMOLOG et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions, selon les modalités suivantes :

Elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :

- o Au siège d'Immolog (Km 7, Route de Rabat, Ain Sebaâ, Casablanca)
- o Auprès de BMCE Bank (140, avenue Hassan II, Casablanca).
- o Auprès de CDG Capital (Immeuble Mamounia, Place Moulay El Hassan – Rabat).
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet ([www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com)) ;
- Elle est disponible sur le site du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).

**CONTACT CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/056/2011